

La Commission ouverte Chine du Barreau de Paris  
en partenariat avec l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique et l'EFB  
avec le soutien du Comité France Chine  
et de l'Association Française des Docteurs en Droit  
présente :

LE MODULE DE FORMATION EN DROIT CHINOIS 2019  
(Une ouverture sur l'actualité du droit chinois)

Organisation : l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique [www.droitfrancechine.org](http://www.droitfrancechine.org)

Les séances se tiennent, sauf rare exception, le mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30, à la Maison du Barreau, 2-4 rue de Harlay - 75001 Paris.

L'animation de chaque séance est confiée successivement à un des membres de l'AFCDE (avocat, universitaire, représentant d'entreprise) ou à une personnalité extérieure ; (en bleu les présentations en ligne sur le site).

<b>Séance 1</b> Mercredi 6 février 2019	« <a href="#">Le secret des affaires en droit chinois</a> » Xiaolin FU-BOURGNE (Bignon Lebray), Avocate au Barreau de Paris
<b>Séance 2</b> Mercredi 20 février 2019	« <a href="#">Les dernières évolutions du droit chinois de la concurrence</a> » You SHANG (Jeantet), Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 3</b> Mercredi 13 mars 2019	« <i>Y a-t'il une puissance normative chinoise dans la mondialisation ?</i> » Laure DERON, Avocat au Barreau de Paris, Ancien Directeur Juridique et Développement de Projets VEOLIA en Chine et en Asie Centrale
<b>Séance 4</b> Mercredi 27 Mars 2019	« <i>Spécificité du droit chinois des successions</i> » LI Bei, Docteur en droit, Prix de Thèse de la Fondation pour le droit continental, Professeur à l'ECUPEL, Shanghai
<b>Séance 5</b> Mercredi 15 mai 2019	« <a href="#">Renaissance et évolution du droit chinois de l'environnement, quelle économie pour la civilisation écologique ?</a> » Andréa RIGAL-CASTA (Géo avocats), Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 6</b> Mercredi 5 juin 2019	« <i>La Cyber-Fraude à Hong Kong – état des lieux, actions possibles et précautions à prendre</i> » Jean-Yves TOULLEC, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, Solicitor à Hong Kong
<b>Séance 7</b> Mercredi 12 juin	« <i>La nouvelle loi chinoise sur les investissements étrangers en Chine, comment bien se préparer pour des changements significatifs</i> » Alban RENAUD (Adamas), Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 8</b> <b>Jeudi 20 juin</b> <b>de 14h à 16h</b>	« <i>Protection des droits de propriété intellectuelle dans la relation d'affaires franco-chinoise</i> » Patrick TERROIR, avocat au Barreau de Paris, <a href="#">Shujie FENG</a> , Professeur de droit (Université Tsinghua Pékin), <a href="#">Xiang PU</a> , CPI Pékin, <a href="#">Daochen LIU</a> , avocat au Barreau de Pékin (Beijing Handing Law Firm), <a href="#">Clémence VALLEE-THIOLLIER</a> , CPI, Conseil en formation
<b>Séance 9</b> Mercredi 11 septembre 2019	« <a href="#">Blockchain et droit : perspectives sino-européenne</a> » Matthieu QUINIOU, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 11</b> Mercredi 23 octobre 2019	« <i>La reconnaissance des jugements étrangers en Chine</i> » Louis LACAMP, Doctorant Université Paris II Assas
<b>Séance 12</b> Mercredi 13 novembre 2019	« <a href="#">L'évolution récente du droit chinois contre la corruption</a> » Jean-Bernard BOSQUET-DENIS, Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 13</b> (5 décembre 2019) <b>reportée en 2020</b>	« <i>Approche comparée de l'exercice de la profession d'avocat en Chine, en Inde, au Vietnam et au Japon</i> », Jean-Claude BEAUJOUR, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris, Jules-Marc BAUDEL, Docteur en droit, Avocat Honoraire, ThiMyHanh NGO-FOLLIOU, Avocate au Barreau de Paris, Anne DUREZ Juriste d'entreprise
<b>Séance 10</b> (Mercredi 25 septembre 2019) <b>Reportée au</b> Mercredi 11 décembre 2019	« <i>Responsabilité du fait des produits / risques industriels, en droit chinois</i> » Alina QUACH (Asiallians) Avocate

Maj. 27 nov. 2019

Les séances sont ouvertes à tous, mais il est indispensable de s'inscrire, avant la séance, auprès de Mme Sandrine David [international@avocatparis.org](mailto:international@avocatparis.org).  
(elles sont éligibles à la Formation Permanente)